

printemps | été 2010

Eolien

Inauguration du parc de Raucourt et
Flaba dans les Ardennes

Photovoltaïque

Du nouveau sous le soleil catalan

L'énergie est là

juwi fait son cinéma !



juwi EnR

Combinons nos énergies
au service de vos territoires

Le Grenelle 2 enterre l'objectif de 23 % d'EnR fixé en juin 2009 par...le Grenelle 1



Yannick Bauer



Serge Galaup

Après l'échec du sommet mondial de Copenhague en décembre dernier, l'heure n'est tout simplement plus au consensus politique en matière d'efforts partagés pour lutter contre le réchauffement climatique, pas plus qu'au soutien aux énergies renouvelables ou à l'écologie au sens large. En France, les « climatosceptiques », un temps désorientés par l'unanimité politique autour de la Loi dite Grenelle 1 de juin 2009, y ont trouvé les ressources pour un nouveau combat, plus idéologique que scientifique, incarné jusqu'à la caricature par le « pamphlet-entretien »¹ – le format littéraire adapté au tempo du coup marketing – de C. Allègre.

C'est donc dans ce climat que l'acte 2 du Grenelle Environnement dit « projet de loi portant engagement national pour l'environnement » est arrivé en séance en mai 2010 à l'Assemblée Nationale, faisant, au passage, voler en éclat la belle alliance trans-partis du Grenelle Acte 1.

L'énergie éolienne se sera, bien malgré elle, retrouvée au centre de ces débats qui auront, un comble, amené la Secrétaire d'état à l'Ecologie, privée d'hémicycle, à prendre parti contre sa majorité parlementaire par voie de presse à propos du classement ICPE² des éoliennes : « j'ai toujours été réservée sur l'application du régime des installations classées pour la protection de l'environnement aux éoliennes, car ce ne sont pas des installations à risque » – Chantal Jouanno, entretien dans *Le Monde* du 19 mai 2010.

Il faut reconnaître que le passage par l'Assemblée Nationale du texte voté par le Sénat en octobre 2009 se sera soldé par un alourdissement systématique des exigences et des procédures – déjà extrêmement conséquentes – liées aux futurs projets de parcs éoliens, condamnant de facto la France à échouer dans son objectif national de produire au moins 23 % de son énergie à partir de sources renouvelables d'ici 2020. Rappelons que cet objectif avait été assigné il y a tout juste un an par ce même Parlement et inscrit dans la loi au titre de l'arrêté relatif à la programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité de décembre 2009, avec un premier objectif de 10 500 MW d'éolien terrestre installés d'ici fin 2012. En effet, avec un peu moins de 4 500 MW installés à fin 2009, le rythme annuel devrait être tout simplement doublé pour passer de 1 000 MW en 2008 et 2009 à 2 000 MW de 2010 à 2012. Or, les dispositions introduites par voie d'amendement par le MEEDDM visant à garantir un développement d'au moins « 500 mâts/an » – étrange unité de calcul s'agissant d'un Ministère en charge de l'énergie – ambitieuse tout au plus, avec des puissances unitaires autour de 2 MW par éolienne, de maintenir le rythme annuel constaté ces 2 dernières années.

Ultime espoir législatif, les Députés et les Sénateurs se retrouveront le 15 juin prochain pour harmoniser leurs positions au sein d'une version de la loi synthétisant les 2 textes adoptés par chacune des Chambres : le 15 juin qui est aussi la Journée Mondiale de l'Eolien !

Serge Galaup et Yannick Bauer
Codirecteurs France

¹ L'imposture climatique ou la fausse écologie par Claude Allègre avec Dominique de Montvalon (Plon).

² Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

PS : nous reviendrons dans un prochain numéro sur la saga du tarif d'achat photovoltaïque qui pourrait encore connaître de nouveaux rebondissements dans les prochains mois.

➔ *Brèves de chantier*

Fin 2010, grâce aux 4 éoliennes sur chacun de nos parcs de Ger (50) et Pouillé-les-Coteaux (44), 17,2 MW supplémentaires seront raccordés au réseau, soit de l'électricité locale et renouvelable pour près de 20 000 personnes grâce au vent.



Quand les Ardennais montrent la voie aux délégations internationales de Copenhague



Après l'inauguration il y a un an du 1^{er} parc raccordé dans les Ardennes à Vaux-lès-Mouzon, juwi EnR et les élus des 3 Cantons coupent le ruban de celui de Raucourt et Flaba, à une quinzaine de kilomètres de là, ce samedi 12 juin. L'événement se déroule dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eolien dédiée cette année à l'emploi, en présence de 2 acteurs de la filière industrielle française de l'éolien : le turbinier n°1 mondial Vestas et le fabricant de mâts Céole. Le parc de Raucourt et Flaba, d'une puissance de 12 MW, compte 6 éoliennes Vestas V90 (mât de 105 m et 3 pales de 45 m). La persévérance des élus et des équipes de juwi EnR, alliée au concours des administrations, permet

aujourd'hui d'alimenter 10 300 habitants* en électricité locale et renouvelable, soit la moitié des habitants des 3 Cantons**. De plus, sur 20 ans, le parc évitera l'émission de 145 000 tonnes de CO₂, à production équivalente avec des ressources fossiles. Signe d'un véritable engagement des territoires des 3 Cantons en faveur du développement durable, loin des attermolements de Copenhague et des polémiques politiques du Parlement !

Un programme haut en couleurs a été concocté pour remercier habitants et élus : visites des éoliennes, ateliers pour les enfants, balade en attelage... Le tout agrémenté de tartes ardennaises et de saveurs du terroir. Le lycée Bazin, venu en voisin de Charleville-Mézières, aura également présenté sa formation, pionnière dans la maintenance des éoliennes, et les emplois « clé en main » au sein d'une filière éolienne nationale en devenir (voir ci-dessous).

➔ En savoir plus sur la Journée Mondiale de l'Eolien : www.fee.asso.fr

* 2 300 kWh par habitant (cuisson, eau chaude et chauffage compris).
Sources : INSEE, ADEME et DGEC – 2006.

** Sur la base de 19 949 habitants (INSEE 2006).

L'éolien : déjà 10 000 emplois en France et 60 000 d'ici 2020 !

Avec déjà 10 000 emplois directs et indirects*, la filière éolienne offre de belles perspectives : ce chiffre pourrait doubler dans les deux ans et atteindre 60 000 en 2020*. A condition que notre pays respecte ses engagements de 23% d'énergies renouvelables à dix ans !

Début 2010, France Energie Eolienne (FEE) a recensé près de 150 nouvelles entreprises françaises** – spécialisées dans la métallurgie, l'aéronautique et les chantiers navals... – souhaitant se diversifier à court terme dans l'éolien. Une journée d'échange a eu lieu avec les entreprises les plus avancées dans leur réflexion.

Cependant, les premiers échos des travaux parlementaires sur un moratoire de fait de l'éolien en France ont poussé la profession à manifester le 4 mai à Paris, jour d'ouverture à l'Assemblée Nationale des débats du Grenelle 2. Ce premier rassemblement de la « jeune » histoire de la filière avait pour objectif de mettre les Députés face à leurs responsabilités quant aux emplois déjà créés et ceux à confirmer dans l'éolien au cours de la prochaine décennie.

La manifestation a rassemblé plus de 2 000 participants, dont une quarantaine de juwi EnR. Elle a généré un retentissement médiatique certain et quelques timides avancées restant à confirmer d'ici la promulgation de la Loi Grenelle 2.

* ADEME/In Numeri, « Marchés, emplois et enjeux énergétiques des activités liées aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique situation 2007/2008 – perspectives 2009 ».

** Source : étude « Windustry » de Cap Gemini Consulting – 2010.



Du nouveau sous le soleil catalan

C'est en 2010 que débutera la construction par juwi EnR du parc photovoltaïque de Poweo à Torreilles, le plus grand parc photovoltaïque de la région Languedoc-Roussillon. Pour que le projet profite au maximum au territoire et à son dynamisme, juwi EnR a privilégié des entreprises locales pour intervenir sur le chantier et sa phase préparatoire. D'une puissance de 12 MWc, le parc s'étendra sur 35 hectares. Il permettra d'alimenter plus de 7 000 habitants* en énergie propre et d'économiser 5 000 tonnes de CO₂ par an. Réalisé « clé en main » pour le compte du développeur Poweo, le parc de Torreilles constituera la deuxième réalisation photovoltaïque de juwi EnR en France après le parc de Rapale en Corse.

* Sur la base de 2 300 kWh par habitant (eau chaude, cuisson et chauffage compris).

Sources : INSEE, Ademe et DGEC – 2006.



Le plein de projets en 2010 !

2010 se place définitivement sous le signe de la concrétisation pour les projets photovoltaïques de juwi EnR, avec parallèlement au lancement de deux chantiers phares, l'obtention de nouveaux permis de construire, dont un en Guyane pour le projet de Montsinéry d'une puissance de 4 MWc. Quelque 150 MWc sont aujourd'hui en cours d'instruction de permis de construire.

Le premier parc photovoltaïque d'Ariège en marche

Après la commune de Torreilles, c'est au tour de Saint Amadou Sabaranis dans l'Ariège de voir son projet de parc photovoltaïque au sol prendre vie avec le lancement dans quelques semaines du chantier qui devrait s'achever début 2011. Ce projet, d'une puissance de 8,5 MWc, est une première en Ariège et revêt un caractère exemplaire sur le plan technique : une surface plane et un raccordement à proximité. Le parc photovoltaïque sera implanté sur un terrain privé de 23 hectares, sur lequel résideront les propriétaires. L'installation photovoltaïque permettra d'alimenter 4 800* habitants, soit l'ensemble des besoins de la commune de Saint Amadou Sabaranis et près du quart de la consommation de la Communauté de Communes du Pays de Pamiers.

* Sur la base de 2 300 kWh par habitant (eau chaude, cuisson et chauffage compris).

Sources : INSEE, Ademe et DGEC – 2006.



Sénégal : du soleil à l'énergie pour tous

Si le soleil brille en abondance pour tous au Sénégal, l'énergie, elle, demeure un luxe pour la grande majorité des 11,5 millions d'habitants du pays vivant dans des villages reculés. Le groupe juwi s'est donc associé à un projet d'aide au développement porté par GTZ* visant à alimenter 50 villages en énergie solaire grâce à des systèmes photovoltaïques isolés. Ces installations, d'environ 5 kWc chacune, permettent aujourd'hui de subvenir aux besoins de 2 500 foyers et d'alimenter écoles et dispensaires en énergie propre. juwi s'est impliqué dans plusieurs étapes du projet, notamment sa conception, la livraison du matériel mais aussi la formation des installateurs sénégalais, faisant de l'énergie solaire photovoltaïque un outil de développement humain.

* Bureau allemand pour la coopération technique.



Nouvelles têtes chez juwi

Dominique Tagarian
Assistante de direction



Nishal Ramdoo
Chargé de communication



Gregoire Husson
Chargé d'affaires foncières



Guillaume Pinçon
Ingénieur électricité



Nicolas Salvat
Conducteur travaux



Luc Sejnara
Dessinateur



Dorine Latour
Assistante ressources humaines



Il fait bon vivre chez juwi ! Une cinquantaine de personnes travaillent aujourd'hui au sein des deux pôles éolien et photovoltaïque en France. Le groupe continue lui aussi de recruter de nouveaux collaborateurs et le siège en Allemagne occupe depuis début 2010 le top 50 des *great places to work**. Son positionnement au sein de ce palmarès réputé a valu à juwi une récompense remise à Berlin en février dernier.

* Meilleures sociétés où travailler – Palmarès édité par le Great Place to Work Institute.

Découvrez nos offres d'emploi sur www.juwi.fr et envoyez-nous votre CV à candidatures@juwi.fr

juwi fait son cinéma

Le groupe juwi est le principal sponsor de « La 4^{ème} Révolution, l'auto-
nomie énergétique ». Ce documentaire réalisé par Carl-A. Fechner
pour le grand écran, montre les avancées révolutionnaires qu'a per-
mis le développement des énergies renouvelables à travers le monde.
Le coup d'envoi a été donné fin mars en Allemagne lors d'une grande
soirée d'avant-première qui a réuni plus de 500 spectateurs. Chaque
ticket vendu a profité au projet humanitaire de construction d'un parc
solaire à Haïti.



juwi installe la plus grande éolienne au monde

Fin 2010, l'Enercon E-126, actuellement la plus grande éolienne terrestre au monde, viendra
donner un coup de jeune au premier parc développé par le groupe juwi il y a 14 ans à Schnee-
bergerhof, hameau natal de Matthias Willenbacher, cofondateur du groupe. 135 m de haut,
126 m de diamètre de pales, 6 MW de puissance : telles sont les caractéristiques de cette éo-
lienne qui remplacera une machine de 1,5 MW, parmi les plus performantes de l'époque. Elle
produira 4 fois plus que cette dernière et pourra à elle seule alimenter plus de 7 800 personnes*
en électricité. Preuve une fois de plus que l'éolien est l'une des technologies renouvelables qui
a le plus progressé et permet à chaque territoire d'envisager la taille de projet qui lui convient
en gardant une puissance conséquente. Le groupe juwi confirme ainsi ses compétences tech-
niques en « repowering » (renouvellement de parcs éolien de première génération par des
machines plus performantes).



* Sur la base de 2 300 kWh par habitant par an. Sources : INSEE, ADEME et DGEC – 2006.



Parc de Rapale | Haute Corse



Parc de Saint-Cyr-en-Pail | Mayenne

Evènements



Salon des Energies Renouvelables | Paris Expo, Porte de Versailles
Village Emploi Formation, Stand C08
du 16 au 18 juin 2010



Rencontres des Acteurs de l'Energie Photovoltaïque | Besançon
Conférence juwi EnR « Parcs photovoltaïques et valorisation des territoires »
le 30 juin 2010 à 13h30



Salon des Maires et des Collectivités Locales | Paris Expo, Porte de Versailles
du 23 au 25 novembre 2010



Energaïa | Parc des Expositions de Montpellier
du 8 au 11 décembre 2010

Rédaction : Eva Chain - Serge Galaup - Yannick Bauer - Nishal Ramdoo | Design : kleiner und bold GmbH | © 06/2010



Pôle Photovoltaïque

Europôle de l'Arbois
Avenue Philibert

13857 Aix-en-Pce Cedex 3
Tél. +33. (0)4 86 22 24 00

info@juwi.fr
www.juwi.fr



Pôle Eolien

Z.I. Portuaire
Avenue Marcel Liabastre

14600 Honfleur
Tél. +33. (0)2 31 87 83 77

info@juwi.fr
www.juwi.fr